

Le Cercle de l'Épargne, partenaire d'AG2R LA MONDIALE et d'AMPHITÉA, réalise des études et des enquêtes sur l'épargne, la retraite et la prévoyance en s'appuyant sur les travaux des membres de son conseil scientifique. Il publie, notamment, une grande enquête annuelle sur les besoins et les attentes des Français en matière d'épargne et de retraite avec le concours de Jérôme jaffré.

AMPHITÉA, association d'assurés, souscrit auprès d'AG2R LA MONDIALE au nom et au profit de ses adhérents, des contrats répondant à leurs besoins de protection sociale et patrimoniale (épargne, retraite, santé, prévoyance, dépendance, obsèques). Avec près de 450 000 adhérents, elle s'inscrit parmi les trois plus grandes associations d'assurés en France. AMPHITÉA s'appuie également sur un réseau de correspondants régionaux qui représente une force de proposition auprès du partenaire assureur.

Spécialiste de la protection sociale et patrimoniale en France, AG2R LA MONDIALE assure les particuliers, les entreprises et les branches, pour protéger la santé, sécuriser le patrimoine et les revenus, prémunir contre les accidents de la vie et préparer la retraite. Le Groupe compte plus de 15 millions d'assurés et accompagne 500 000 entreprises au quotidien. Avec plus de 11 000 collaborateurs, AG2R LA MONDIALE est présent sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin. Société de personnes à gouvernance paritaire et mutualiste, le Groupe cultive un modèle de protection sociale unique qui conjugue étroitement rentabilité et solidarité, performance et engagement social. Il consacre chaque année plusieurs millions d'euros pour aider les personnes fragilisées et soutenir des initiatives individuelles et collectives.



ANDRÉ RENAUDIN Directeur général d'AG2R LA MONDIALE



JEAN-PIERRE THOMAS Président du Cercle de l'Épargne



PIERRE GEIRNAERT Président d'AMPHITÉA



PHILIPPE CREVEL
Directeur du Cercle de l'Épargne



YVAN STOLARCZUK Directeur d'AMPHITÉA



JÉRÔME JAFFRÉ
Directeur du Centre d'Études et de
Connaissances sur l'Opinion Publique

SOMMAIRE

01

L'ÉPARGNE DES FRANÇAIS DURANT LA CRISE SANITAIRE



04

LE DOUTE SUR LA SOLIDITÉ DU SYSTÈME DE RETRAITE



02

L'INTÉRÊT PRÊTÉ À DIFFÉRENTS PLACEMENTS D'ÉPARGNE



05

LA QUESTION DE LA COUVERTURE DÉPENDANCE



03

LES PERSPECTIVES DE LEUR RETRAITE POUR LES FRANÇAIS



06

CONCLUSION



L'ENQUÊTE

- À la demande du Cercle de l'Épargne et d'Amphitéa, le Centre d'études et de connaissances sur l'opinion publique (CECOP) a conduit une étude sur les Français, l'épargne, la retraite et la dépendance.
- L'enquête a été réalisée sur internet les 1er et 2 septembre 2021 auprès d'un échantillon de 1019 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération. Le terrain d'enquête a été confié à l'IFOP.



AVEC LA CRISE DU CORONAVIRUS, PRÈS D'UN FRANÇAIS SUR TROIS A ÉPARGNÉ « PLUS QUE D'HABITUDE »

Près d'un Français sur quatre (27 % exactement) déclare avoir épargné « plus que d'habitude » durant la crise sanitaire. Ce pourcentage est en hausse de cinq points par rapport à l'enquête similaire conduite en septembre 2020 pour Le Cercle de l'Épargne et Amphitéa. Parallèlement, 20 % des personnes interrogées déclarent avoir épargné « moins que d'habitude », pourcentage identique à celui observé il y a un an. C'est le signe d'une césure dans la population sur les effets de la crise du Covid sur la situation financière de chacun, même si la majorité des interviewés (53 %) déclare avoir épargné « ni plus, ni moins » que d'habitude. Le niveau

de revenus joue bien sûr un rôle important dans la distribution des réponses : de 20 % d'épargne supplémentaire parmi les faibles revenus à 43 % chez les détenteurs de revenus élevés. Mais une autre variable joue un rôle important et plus inattendu : l'âge. Avec une épargne supplémentaire plus fréquemment répandue parmi les jeunes. Sur ce point, le résultat varie en fonction inverse de l'âge : de 38 % d'épargne supplémentaire parmi les 18-24 ans à 24 % chez les plus de 50 ans. Il y a plusieurs jeunesses, mais l'une d'elles avec les restrictions apportées aux commerces et aux sorties a pu constituer une épargne plus importante qu'à l'habitude.

PAR RAPPORT À D'HABITUDE, A ÉPARGNÉ :

Rappel septembre 2020 Septembre 2021 Beaucoup plus 4 6 Un peu plus 18 21 Ni plus, ni moins 58 53 Moins 20 20 100 % 100 % Sous-total Plus 22 % 27 %

A ÉPARGNÉ PLUS QUE D'HABITUDE :





EN PRIORITÉ, LES FRANÇAIS VEULENT CONSERVER L'ÉPARGNE OU L'ARGENT MIS DE CÔTÉ « MOBILISABLE À TOUT MOMENT »



Concernant l'utilisation de l'épargne ou de l'argent mis de côté, on constate qu'une proportion importante de Français, plus élevée même qu'en 2020, déclare ne pas avoir les moyens d'épargner: 31 % au lieu de 26 %. C'est ainsi le cas de 41 % des ouvriers. Parmi ceux et celles qui peuvent épargner, l'utilisation la plus fréquente qui en est voulue est de « conserver cette épargne ou cet argent mis de côté mobilisable à tout moment » (47 % des réponses). En utiliser au moins une partie pour des achats recueille 28 % de citations et monte même à 36 % parmi ceux qui ont épargné « un peu plus que d'habitude ». Enfin, 12 % déclarent vouloir faire des placements de long terme (assurance-vie ou actions). On relève que ce taux monte à 24 % parmi les interviewés ayant épargné « beaucoup plus que d'habitude ».

PAR RAPPORT À D'HABITUDE, A ÉPARGNÉ DURANT LA CRISE SANITAIRE

(A les moyens d'épargner ou de mettre de l'argent de côté : 69 % au lieu de 74 % en septembre 2020)

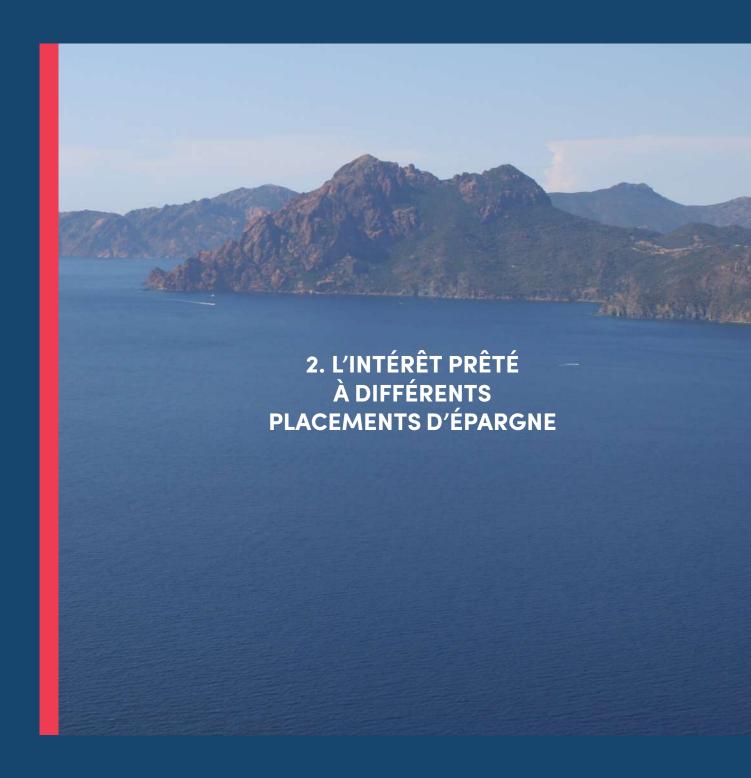
Ensemble de ceux qui ont les moyens d'épargner

Selon l'épargne durant la crise sanitaire

Veulent conserver cet argent mobilisable à tout moment
Veulent maintenir voire augmenter leur effort d'épargne
Veulent au moins en partie faire des achats
Veulent faire des placements de long terme

	l Beaucoup plus	Un peu plus	Ni plus ni moins	Moins
47	53	40	52	38
33	34	35	30	42
28	22	36	25	27
12	24	13	9	12
% *	%	%	%	%

^{*} Deux réponses possibles



CLASSÉE JUSTE APRÈS UN BIEN IMMOBILIER, L'ASSURANCE-VIE RESTE PERÇUE COMME UN PLACEMENT INTÉRESSANT DEVANT LES ACTIONS ; LE LIVRET A CONFIRME SA REMONTÉE

Sur l'évaluation de l'intérêt ou non de différents placements, on observe d'une enquête à l'autre une assez grande stabilité de la hiérarchie des réponses, ce qui en soi peut constituer une surprise. Certes, le bien immobilier que l'on loue conserve la tête mais il n'était pas certain que l'assurance-vie conserve la deuxième position et continue de devancer les actions malgré la montée spectaculaire du CAC 40. On constate même entre février 2020 et septembre 2021 un recul de l'attractivité de ces deux placements. En revanche, le Livret A confirme sa remontée même s'il est un peu moins haut que dans

l'enquête de septembre 2020. Plus on est jeune, plus on cite le Livret A comme un placement intéressant : 43 % parmi les 18-24 ans, 31 % chez les 25-34 ans, 27 % pour les 35-49 ans et seulement 20 % chez les plus de 50 ans. Il est également cité par 42 % des interviewés ayant épargné « beaucoup plus que d'habitude ». Mais parmi ceux qui ont épargné « plus que d'habitude » (beaucoup ou un peu), on relève que les actions sont plus souvent jugées comme un placement intéressant.

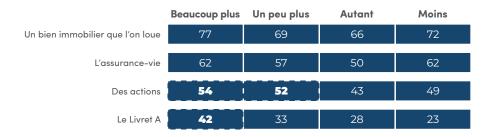
JUGENT « INTÉRESSANT » LES PLACEMENTS SUIVANTS :

(En %)

	Rappel fév. 2020	Rappel sept. 2020	Sept. 2021	Écart 2021/2020
Un bien immobilier que l'on loue	61	61	62	+1
L'assurance-vie	51	48	48	- 3
Des actions	45	37	39	- 6
Le Livret A	15	29	26	+ 11

SELON L'ÉPARGNE DURANT LA CRISE SANITAIRE :

Parmi les Français ayant les moyens d'épargner

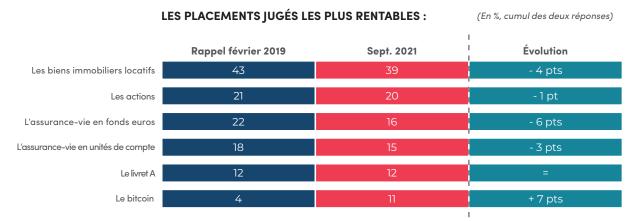




LE BITCOIN PROGRESSE COMME PLACEMENT JUGÉ RENTABLE, SURTOUT PARMI LES MOINS DE 35 ANS

Pour juger plus précisément de l'attractivité des placements, la question a été posée de savoir quels sont les plus rentables. Par rapport à 2019, les actions passent en deuxième position à bonne distance des biens immobiliers locatifs. Sur cette question, on relève une baisse assez nette de l'assurance-vie, en particulier celle en fonds euros. Pour sa part, le livret A ne progresse pas comme s'il était considéré comme un placement provisoire sans attente forte. À un niveau certes assez bas, le bitcoin enregistre une montée importante: 4 % des citations en 2019, 7 % en 2020, 11 % en septembre

2021. Le décollage est directement lié à l'âge des interviewés. Les jeunes se montrent séduits par lui : 20 % environ chez les moins de 35 ans le citent, 11 % parmi les 35-64 ans, 3 % seulement chez les plus de 65 ans. Il est davantage cité par les hommes (14 %) que par les femmes (9 %) ; il intéresse les classes moyennes, surtout les commerçants et artisans (37 %). Il séduit davantage à gauche qu'à droite, avec une césure dans les composantes de la gauche : 16 % de citations parmi les sympathisants de La France insoumise, 17 % parmi ceux de EELV contre 6 % seulement parmi les socialistes.



LE BITCOIN CITÉ SELON L'ÂGE :

	Rappel février 2019	Rappel février 2020	Sept. 2021	Écart 2021/2019
Ensemble	4	7	11	+ 7 pts
18-24 ans	6	13	20	+ 14 pts
25-34 ans	8	7	22	+ 14 pts
35–49 ans	5	14	11	+ 6 pts
50-64 ans	2	3	11	+ 9 pts
65 ans et plus	1	2	3	+ 2 pts

EN CAS DE TAUX D'INTÉRÊT DURABLEMENT BAS, L'IMMOBILIER CONSTITUE LE PLACEMENT PRIVILÉGIÉ DES FRANÇAIS QUI ONT LES MOYENS D'ÉPARGNER

En cas de taux d'intérêt durablement bas, l'immobilier constitue le placement que privilégieraient les Français : 40 % d'entre eux le citent comme l'une des deux options possibles. Les cadres et professions intellectuelles sont même 49 % à le faire. L'immobilier atteint ses plus hauts scores parmi ceux qui ont les moyens d'épargner ainsi que chez ceux qui ont un patrimoine moyen ou élevé. De leur côté, l'assurance-vie et les actions se situent à peu près

au même niveau avec respectivement 21 % et 19 % des réponses mais en retrait par rapport aux livrets (25 % de citations). L'assurancevie est davantage citée parmi les détenteurs d'un patrimoine moyen. Quant aux actions, leur attrait est directement indexé sur le niveau de patrimoine jusqu'à 36 % de citations (2e place derrière l'immobilier) parmi les détenteurs d'un patrimoine élevé.

LES PLACEMENTS PRIVILÉGIÉS EN CAS DE TAUX D'INTÉRÊTS BAS :

	A les moyens d'épargner		Patrimoine	(En %, cumul de			
	ENSEMBLE	l Dui	Non	I I Aucun	Faible	Moyen	Élevé
L'immobilier	40	47	25	33	42	51	48
Les livrets (Livret A, etc.)	25	30	13	21	30	26	21
L'assurance-vie en fonds euros	21	24	13	14	24	30	26
Les actions	19	24	i 6	10	20	26	36
Le compte courant	16	19	10	14	24	15	6
Rien de tout cela	33	21	61	47	25	22	26



EN MATIÈRE FISCALE, AUCUNE AUGMENTATION N'EST RÉCLAMÉE ET L'ATTENTE FORTE SE PORTE SUR UNE DIMINUTION DE L'IMPÔT SUR LES DONATIONS

Sur les mesures possibles testées dans l'enquête en matière de fiscalité, les Français ne se prononcent pour **aucune** des trois augmentations possibles : ni s'agissant des donations entre parents et enfants alors même que le questionnaire les envisageait « très élevées », ni taxer plus fortement les plus-values immobilières, ni diminuer l'avantage fiscal de l'assurance-vie au moment de l'héritage. Pas de hausse, tel est le message clair des sondés. **Concernant les baisses, la demande la plus forte (49 % de citations) est la diminution des impôts sur les donations parents-enfants.** Ce souhait croît en fonction de l'âge des interviewés pour culminer à 56 % parmi les plus de 50 ans. Elle est très forte dans la partie droite de l'électorat, y compris parmi les sympathisants du Rassemblement national, mais est également privilégiée dans la partie gauche en particulier par les socialistes (à 54 %). Seuls les sympathisants de La France insoumise et d'Europe Écologie-Les Verts se montrent partagés entre augmentation et diminution, mais même parmi eux le plus grand nombre penche davantage vers une baisse.

SOUHAITE QUE (EN %)*: Ensemble * Trois réponses possibles On diminue l'impôt sur les donations même très élevées On les augmente On taxe moins fortement les plus values immobilières On les taxe plus fortement On accroisse l'avantage fiscal de l'assurance-vie On le diminue 27 On le diminue

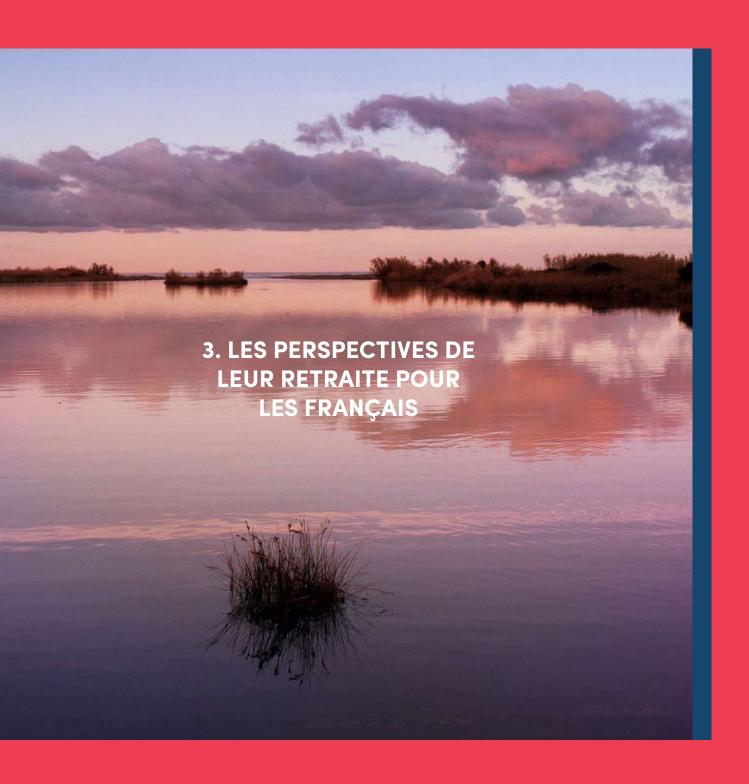
L'ATTITUDE SUR LES DONATIONS (EN %):



	Diminuer	Augmenter
18-24 ans	36	15
25-34 ans	36	11
35-49 ans	50	15
50-64 ans	55	10
65 ans et plus	57 ♦	18

	Diminuer	Augmenter
La France Insoumise	27	25
Parti socialiste	54	14
EELV	39	32
LREM	55	12
Les Républicains	58	8
Rassemblement national	59	12
Sans préférence partisane	44	13





L'INQUIÉTUDE SUR LE MONTANT DE SA PENSION DE RETRAITE S'EST ATTÉNUÉE

En février 2020, au moment où le projet de réforme des retraites battait son plein, la crainte de disposer d'une pension insuffisante pour vivre correctement avait gagné du terrain dans l'opinion publique. Déjà forte auparavant, elle touchait désormais 72 % des Français (+ 3 points), avec une inquiétude accrue des retraités euxmêmes (+ 13 points par rapport à 2019) pourtant non concernés par le projet. Son abandon provisoire ou définitif pour cause de crise du Covid a fait nettement remonter les réponses positives dans l'ensemble du public : avec 36 %, elles atteignent leur plus haut

score depuis la création du baromètre du Cercle de l'Épargne et d'Amphitéa. La moitié des retraités juge à nouveau que leur pension est suffisante ainsi que 31 % des non-retraités (+ 6 points par rapport à 2019). Il n'en reste pas moins que l'on constate un écart toujours très important entre les hommes et les femmes. Les réponses positives s'organisent aussi en fonction du niveau de revenus des interviewés. Mais seuls les revenus les plus élevés portent en majorité un jugement positif sur le niveau de leur pension de retraite, à 63 %, + 17 points par rapport à l'enquête de février 2020.

JUGE QUE SA PENSION DE RETRAITE EST/SERA SUFFISANTE POUR VIVRE CORRECTEMENT (EN %):

Les réponses en septembre 2021 selon le sexe et le niveau de revenus mensuel

	Rappel février 2019	Rappel février 2020	Rappel sept. 2020	Sept. 2021	Homme	Femme	Moins de 2 000 €	2 000 à 3000 €	3000 à 4000 €	Plus de 4 000 €
Oui	31	28	32	36	45	27	26	36	38	63
Non	69	72	68	64	55	73	74	64	62	37
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

LA RÉFORME DES RETRAITES S'ÉTANT ÉLOIGNÉE, LES ACTIFS S'ATTENDENT MOINS À UN DÉPART RETARDÉ

Dans l'enquête de février 2020, le projet de réforme des retraites avait été compris par beaucoup d'actifs comme une quasi-obligation de retarder l'âge de leur propre départ en retraite. Seuls 21 % d'entre eux considéraient alors qu'ils partiraient à 62 ans, 43 % entre 63 et 65 ans et 36 % au-delà de 65 ans. Le report sine die de la réforme change les prévisions personnelles de beaucoup d'actifs. Désormais, 35 % pensent partir à la retraite à 62 ans (+ 14 points par rapport à février 2020). Ce pourcentage monte à 51 % parmi les plus de 50 ans (+ 19 points). En revanche, les tranches d'âge plus jeunes

PENSE PARTIR À LA RETRAITE: (Réponses des actifs)

100 %

100 %

évaluent leur situation à un âge plus avancé, quoique identique entre les moins de 35 ans et les 35-49 ans. Ici aussi, le mouvement est cependant net : en février 2020, 51 % des moins de 35 ans se voyaient partir à la retraite au-delà de 65 ans. Ils ne sont plus aujourd'hui que 32 %. Enfin, une distinction s'opère entre les interviewés actifs qui pensent qu'ils disposeront d'une pension suffisante pour vivre correctement et les autres. Les premiers pensent pour le plus grand nombre partir à la retraite entre 63 et 65 ans, une part importante des seconds pense (craint) de devoir travailler au-delà de 65 ans.

ENSEMBLE DES ACTIES Selon l'âge des actifs Selon l'attente des actifs à l'égard de leur pension de retraite Rappel fév. 2020 (en cas d'adoption de Moins de 50 ans Sera Ne sera pas la réforme) Sept. 2021 Écart 35 ans 35-49 ans et plus suffisante suffisante À 62 ans + 14 pts 26 27 51 À 63, 64 ou 65 ans 40 40 29 Au-delà de 65 ans 34 20

100 %

100 %

100 %

100 %

100 %



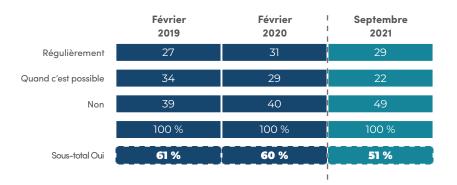
MOINS INQUIETS, LES FRANÇAIS SONT MOINS NOMBREUX À ÉPARGNER « QUAND C'EST POSSIBLE » POUR LEUR RETRAITE

On ne peut pas exclure qu'il y ait un lien entre cette moindre inquiétude à l'égard de on niveau de vie à la retraite et le recul du pourcentage d'actifs déclarant placer de l'argent dans un produit d'épargne pour améliorer leur retraite. Plus précisément, la part de ceux qui déclarent épargner régulièrement reste très stable autour de 30 %. La baisse brutale qui intervient concerne les interviewés qui épargnent « quand c'est possible » : 34 % en 2019, 29 % en 2020, 22 % seulement en septembre 2021. Selon le niveau de revenus, ce recul de la pratique d'épargne touche assez également les

différentes tranches à l'exception des revenus moyens inférieurs. Il concerne donc aussi bien les revenus élevés qui ont les moyens d'épargner pour leur retraite et les revenus faibles qui en auraient besoin. C'est d'ailleurs les interviewés qui pensent que leur pension sera insuffisante pour vivre correctement qui perdent le plus de pratique de cette épargne à 41 % (-16 points depuis février 2019), alors que ceux qui pensent qu'elle sera suffisante sont 75 % à le faire, pourcentage quasi-stable par rapport à il y a deux ans et demi.

ÉPARGNE POUR SA RETRAITE:

Réponses des actifs (% de oui)



ÉPARGNE POUR SA RETRAITE SELON LE NIVEAU DE REVENU MENSUEL :

	Moins de 2 000 €	De 2 000 à 3 000 €	De 3 000 à 4 000 €	Plus de 4 000 €
Février 2019	55	59	69	78
Septembre 2021	39	57	58	63
Écart	- 16 pts	- 2 pts	- 11 pts	- 15 pts



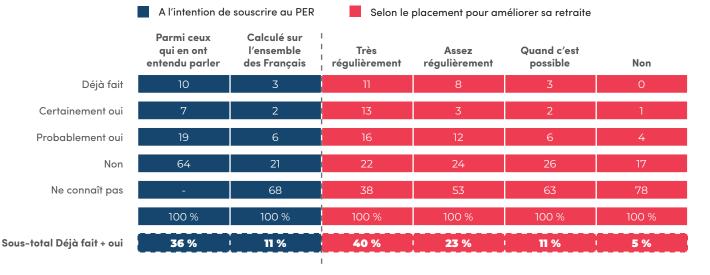
LE PER EST CONNU D'UN TIERS DES INTERVIEWÉS ET POURRAIT AU TOTAL INTÉRESSER UN FRANÇAIS SUR DIX

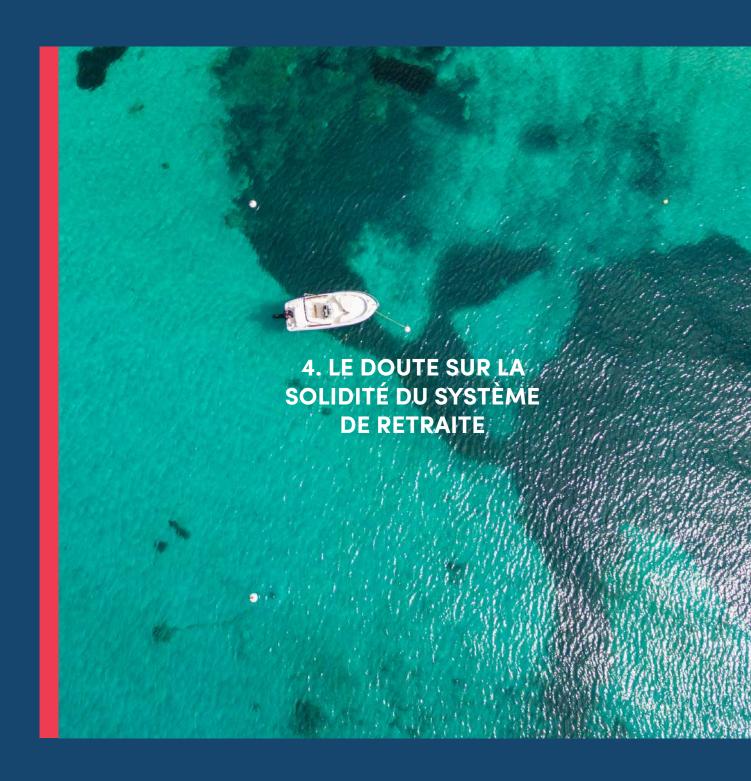
Créé il y a deux ans, le nouveau plan d'épargne-retraite, le PER, est déjà connu de 32 % des Français. Assez naturellement, sa notoriété est plus forte selon que le niveau de revenus s'élève : de 28 % parmi les personnes gagnant moins de 2 000 euros par mois à 51 % parmi celles qui gagnent plus de 4 000 euros. On relève aussi qu'elle atteint 57 % parmi les détenteurs d'actions, de PEA et d'obligations. C'est aussi le cas de 55 % des détenteurs d'un produit d'épargneretraite. Concernant la souscription du PER ou l'intention de le faire, un peu plus d'un tiers des personnes en ayant entendu parler

pourrait y souscrire, voire l'ont déjà fait. Calculé sur l'ensemble de la population, 3 % déclarent avoir déjà souscrit, 2 % l'envisager « certainement » et 6 % « probablement ». Ce qui représente au total un Français sur dix souscripteur effectif ou potentiel. Selon le placement que l'on effectue déjà pour sa retraite, c'est parmi ceux qui le font régulièrement que le PER est le plus susceptible de séduire, tout en pouvant toucher une petite partie du public épargnant occasionnel ou encore non épargnant.



L'ENVIE DE SOUSCRIRE AU PER :



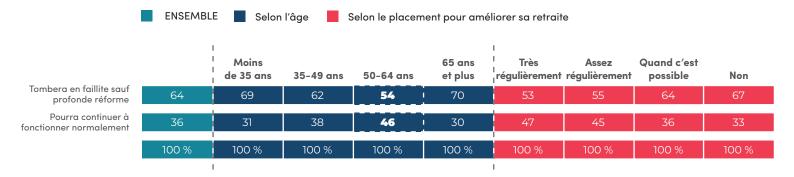


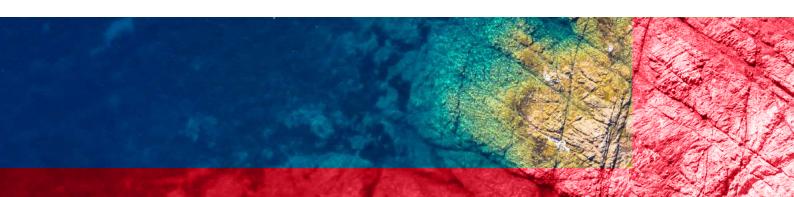
LA CRAINTE D'UNE FAILLITE DU SYSTÈME DE RETRAITE « D'ICI QUELQUES ANNÉES » EST TRÈS MAJORITAIRE

Un peu moins inquiets sur leurs perspectives de vivre correctement à la retraite, la grande majorité des Français le sont en revanche fortement sur la pérennité du système lui-même : 64 % pensent en effet qu'il tombera en faillite d'ici quelques années « s'il n'est pas profondément réformé », 36 % estiment à l'inverse qu'il pourra continuer à fonctionner normalement pendant un grand nombre d'années. Ce sentiment est ancré quelle que soit la tranche d'âge mais il l'est moins fortement parmi les 50-64 ans dont près de la moitié pense (espère) vivre encore dans un système fonctionnant normalement. Selon la préférence partisane, on relève que les

sympathisants socialistes sont les moins inquiets : 53 % d'entre eux (contre une moyenne nationale de 36 %) ne craignent pas le risque de faillite qui est pointé en revanche par 73 % des écologistes dont l'une des caractéristiques semble être le niveau d'inquiétude tous azimuts. Enfin, selon le placement ou non que l'on fait pour préparer sa retraite, on constate que les plus inquiets sont ceux qui n'épargnent pas pour leur retraite ou seulement quand c'est possible. Ils se situent ainsi dans une double inquiétude : celle concernant leur propre situation et celle touchant à l'avenir du système tout entier.

D'ICI QUELQUES ANNÉES, LE SYSTÈME DE RETRAITE :





MALGRÉ LA CRAINTE D'UNE FAILLITE PROCHAINE DU SYSTÈME, 51 % DES FRANÇAIS REFUSENT UNE MESURE D'ÂGE

La crainte des risques de faillite du système ne suffit pas à rendre facilement acceptable une mesure d'âge pour assurer le financement du régime de retraite. Deux hypothèses ont été présentées aux interviewés : le report progressif de l'âge légal du départ à la retraite à 64 ans ou l'allongement de la durée de cotisation. Mais c'est une autre réponse qui domine : « en aucun cas l'une ou l'autre de ces mesures » avec 51 % des réponses. Ce résultat est d'autant plus marquant que l'autre moitié de la population se divise entre

favorables au report à 64 ans (29 %) et partisans de l'allongement de la durée de cotisation (20 %). Cette situation rendrait très difficile l'adoption d'une mesure d'âge. Le refus concerne la majorité absolue des sympathisants du Rassemblement national, des sans préférence partisane, des Insoumis mais aussi, ô surprise, des socialistes. On constate même que 46 % des interviewés qui pensent que, sans profonde réforme, le système de retraite tombera en faillite d'ici quelques années, refusent pour autant toute mesure d'âge.

POUR ASSURER LE FINANCEMENT DU SYSTÈME DE RETRAITE ACCEPTERAIT :



Le report progressif à 64		I La France I insoumise	Parti socialiste	EELV	LREM	Les Républicains	RN	Sans préférence partisane	Tombera en faillite assez vite	Pourra continuer à fonctionner
ans de l'âge légal…	29	35	31	32	42	42	24	20	32	22
L'allongement de la durée de cotisation	20	15	6	25	34	23	19	19	22	17
En aucun cas l'une… ou l'autre de ces	51	50	63	43	24	35	57	61	46	61
mesures	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

PRÈS DE LA MOITIÉ DES FRANÇAIS RESTE POURTANT FAVORABLE À UN RÉGIME UNIQUE DE RETRAITE

Dans le baromètre du Cercle de l'Épargne et d'Amphitéa de 2018, 53 % des Français se prononçaient pour la mise en place d'un régime unique de retraite fusionnant tous les systèmes existants et avec une caisse de retraite unique. Le projet de réforme de la fin 2019-début 2020 visait précisément à cet objectif mais les débats d'alors ont montré la difficulté d'y parvenir. Pourtant, dans notre enquête de septembre 2021, la réponse dominante, citée à 47 %, continue de privilégier la demande d'une réforme systémique, de préférence aux deux autres options : des règles identiques pour tous les salariés mais acceptant des distinctions de statut et de caisse (32 %) et le

maintien du système actuel qui progresse nettement (de 13 % à 21 %) tout en restant très minoritaire. Le régime unique est la solution privilégiée par les sympathisants de La République en marche et les Républicains auxquels s'adjoignent à nouveau les écologistes. Les retraités s'y montrent très favorables (à 68 %) beaucoup plus que les actifs (42 % seulement), ce qui complique l'adoption d'une telle réforme. D'autant que les catégories qui pourraient théoriquement en bénéficier – comme les femmes et les faibles revenus – se montrent beaucoup plus réticentes que les hommes et les hauts revenus.

COMME SYSTÈME DE RETRAITE **FST FAVORABLE À:** ENSEMBLE Rappel Sept. février 2018 2021 - 6 pts Un régime unique Des règles identiques avec des 34 32 distinctions (statut, caisse de retraite) Le maintien du système actuel 21 1 +8 pts 100 % 100 % Selon la solidité du système Selon la préférence partisane Sans **Tombera** Pourra La France Parti préférence en faillite continuer à Les partisane insoumise socialiste **EELV LREM** Républicains RNassez vite fonctionner 40 58 61 63 43 41 53 Un régime unique Des règles identiques avec des 36 34 31 26 23 29 36 distinctions (statut, caisse de retraite)

100 %

14

100 %

28

100 %

23

100 %

100 %

100 %

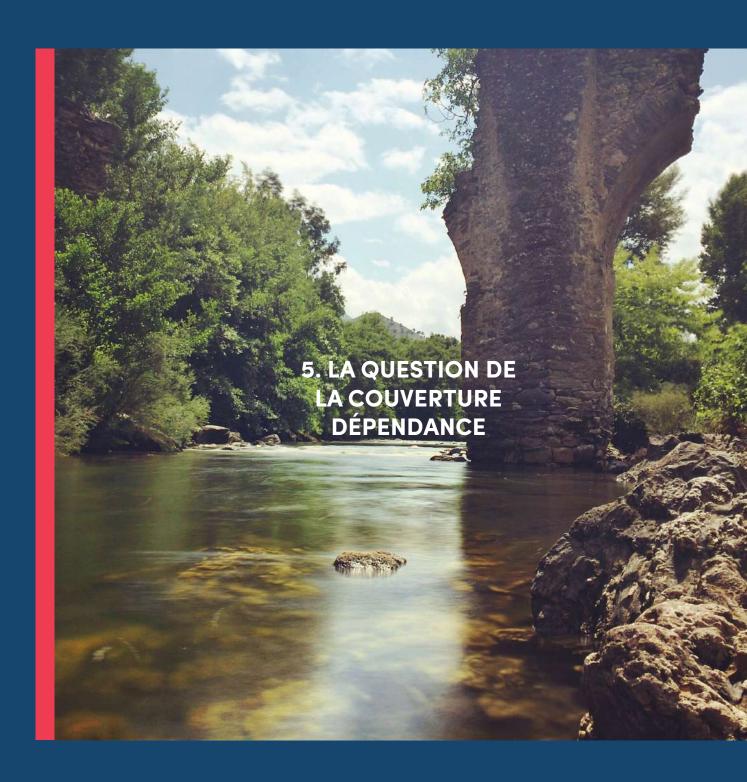
26

100 %

100 %

100 %

Le maintien du système actuel



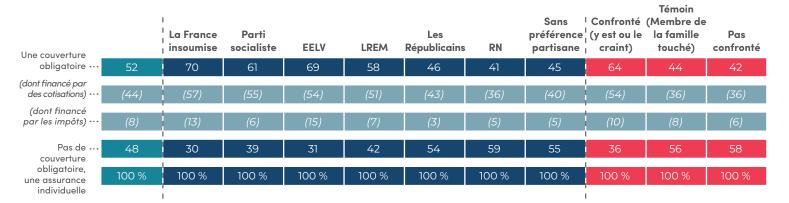
UNE COUVERTURE DÉPENDANCE OBLIGATOIRE EST ACCEPTÉE PAR LA MOITIÉ DES FRANÇAIS, L'AUTRE MOITIÉ OPTANT POUR UNE ASSURANCE INDIVIDUELLE

Le financement de la couverture dépendance constitue une autre division potentielle de l'opinion publique en deux parts presque égales : 48 % des personnes interviewées ne sont pas favorables à une couverture dépendance obligatoire et estiment qu'il faut privilégier un système d'assurance individuelle. Il est à noter que ce pourcentage est plus élevé au sein des catégories populaires (55 % parmi les ouvriers et employés) qui craignent une amputation de leurs revenus. Les sympathisants du Rassemblement national sont également sur cette ligne ainsi que les sans préférence partisane. Ceux qui dans leur vie personnelle ne sont que témoins

de la dépendance ou n'y sont pas confrontés mettent aussi en avant l'assurance individuelle. L'autre moitié des interviewés se montre favorable à une couverture dépendance obligatoire mais retient massivement un financement par les cotisations sociales surtout prélevées sur les actifs (pouvant ainsi inclure un abondement des entreprises) plutôt que par une augmentation des impôts. Le choix de la couverture obligatoire est mis en avant par les sympathisants de tous les partis de gauche mais aussi par ceux de La République en marche. De même, ceux qui sont confrontés à la dépendance ou bien craignent de l'être privilégient cette formule.

POUR FINANCER LA DÉENDANCE EST FAVORABLE À :









PRINCIPALES CONCLUSIONS

- 1. L'épargne des Français a crû durant la crise sanitaire mais le phénomène marque une césure au sein de la population : 27 % des personnes interrogées dans le Baromètre du Cercle de l'Épargne et d'Amphitéa déclarent avoir épargné « plus que d'habitude » mais en sens inverse 20 % déclarent l'avoir fait « moins que d'habitude ». Les résultats sont bien sûr fortement liés au niveau de revenus mais ils le sont aussi à l'âge : on relève que plus on est jeune, plus on déclare avoir mis de l'argent de côté durant cette période.
- 2. La hiérarchie des placements d'argent jugés « intéressant » n'est pas profondément modifiée. Derrière l'immobilier locatif, l'assurance-vie conserve la deuxième place devançant les actions malgré la progression du CAC 40. Les surprises sont ailleurs. Tout d'abord, le livret A confirme sa remontée et plus on est jeune, plus on estime qu'il constitue un placement intéressant. Ensuite, le bitcoin cité parmi les placements les plus rentables par seulement 4 % des interviewés en février 2019 l'est désormais par 11 %, le double même parmi les 18-34 ans. Enfin, en matière fiscale où sans grande surprise aucune augmentation n'et réclamée, la baisse la plus souhaitée concerne les donations entre parents et enfants même si elles sont « très élevées ».
- 3. L'inquiétude sur le montant des pensions de retraite « pour vivre correctement » avait culminé au moment de la discussion du projet de réforme au tout début de 2020. Elle est aujourd'hui retombée après la mise en suspension du texte envisagé. De même, le calcul d'évaluation de son âge de passage à la retraite qui, à tort ou à raison, s'était alors envolé est revenu à une vision plus classique en particulier parmi les plus de 50 ans. La contrepartie semble être une moindre propension à placer de l'argent dans un produit d'épargne pour améliorer sa retraite, du moins dans la partie de la population qui le fait « quand c'est possible ». Un résultat surprenant alors que la capacité d'épargne des Français s'est accrue.

- 4. Cependant, la solidité du régime de retraite constitue une inquiétude pour beaucoup de Français: la grande majorité des personnes interrogées (64 % exactement) pense que le système tombera en faillite d'ici quelques années s'il n'est pas profondément réformé. Pour autant, une majorité absolue (51 %) écarte énergiquement toute mesure d'âge comme le report progressif du départ légal à 64 ans ou l'allongement de la durée de cotisation. En revanche, l'idée d'un régime unique conserve beaucoup de partisans mais ceux qui seraient sensés en bénéficier le plus les femmes, les faibles revenus y demeurent hostiles.
- 5. La mise en place d'une couverture dépendance obligatoire divise l'opinion publique en deux parts presque égales. 48 % des Français préféreraient une assurance individuelle. C'est particulièrement net parmi les catégories populaires (ouvriers et employés) qui craignent de voir leurs revenus amputés dans un système contraint. La couverture obligatoire est soutenue par l'autre moitié du pays incluant la majorité des sympathisants de gauche et de La République en marche mais un financement par les impôts est écarté au profit d'un financement par des cotisations reposant au moins en partie sur les actifs et pouvant donc être abondé par les entreprises.





LE CERCLE DE L'EPARGNE 14/16, boulevard Malesherbes 75008 PARIS 01 76 60 85 39 cercledelepargne.com

EN PARTENARIAT AVEC





AG2R LA MONDIALE 14/16, boulevard Malesherbes 75008 PARIS 01 76 60 84 01 ag2rlamondiale.fr AMPHITÉA 5, rue Cadet 75009 PARIS 01 71 24 02 60 amphitea.com